

Paris, 18 janvier 1920.

5339



Chère amie,

Mais vous avez peut-être
fatigué l'un de. Je n'avais pas
pu venir dimanche, parce que j'ai
été retenue au Collège jusqu'à cinq
heures. J'étais arrivée chez vous avant
M. Marcon, mais, pendant que je gravissais
l'escalier, il s'est trouvé devant moi à votre
porte, par l'ascenseur. — Je ne pratique pas
les ascenseurs. — Et j'ai reconnu M. Marcon
seulement quand vous me l'avez nommé.
Mais enfin le beau temps continue, et vous
allez reprendre des forces.

J'aurais voulu vous remercier
une fois pour la générosité avec
laquelle vous m'avez venue au secours de
ma pauvre Revue. Vous l'avez même
faite un peu trop riche; car je ne
dépenserais pas pour elle cette année tout
ce que m'avez donné. Mais, comme j'ai

Je pourrai en très gros volume
qui paraîtra dans deux ou trois mois,
je pourrai employer provisoirement les
fonds disponibles, et, grâce à vous, je
pourrai, en cette année difficile, faire,
sans m'imposer de restrictions, des dépenses
considérables pour mes publications. Et j'aime
mieux faire ces publications maintenant que
d'attendre. Car on ne sait jamais ce qui peut
nous arriver.

Je me proposais aussi de vous
entretenir de ce qu'on fait maintenant
pour recueillir une Société de la Classe des
Collège de France. Est-ce que personne ne
vous en a parlé? Hier, dimanche dernier on
vous a lu la liste, fort courte, des
adhérents. Si le Collège ne s'est pas adressé
à vous d'abord, il faut lui pardonner.
Je pensais que vous auriez été la première
à qui on aurait annoncé le projet. Je prendrai
sur moi de vous en faire part. Je vous dirai
même les conditions de l'adèle Société. On est
membre moyennant cotisation annuelle de
20 fr. On est fondateur moyennant 200 fr.
une fois payés. Pour 500 fr. et au dessus, on

en bienfaiter. On peut admettre les adhésions
et cotisations à Picaret, trésorier provisoire
en attendant la constitution définitive du
bureau. Si j'étais éloquent, je plaiderais la
cause du Collège. Mais ne pas vous ennuyer
avec des phrases, je vous dis la chose tout
simplement, mais en tant que professeur
du Collège, et tout comme si j'avais vous pleins
pouvoirs pour vous adresser très respectueusement,
au nom de notre antique et vénérable maison,
cette communication.

Notre administrateur est assez ennuyé.
Un aventurier russe, — si tant en qu'il ait une
nationalité, — appelé Voronof, marié avec
une russe américaine, deux ou trois fois
divorcée, avait voulu faire faire par sa
femme une donation à un laboratoire du
Collège de France, sous cette condition que
lui Voronof en aurait la direction. Picaret
s'était fait autoriser par nous à accepter
cette donation, — c'est une chose à ne pas
oublier, — et voir qu'on apprend que
le Voronof serait tellement fur de chose
que, décidément, le Collège ne peut le prendre à
aucun titre. La Fondation Voronof n'aura
pas de suite. Certains petits journaux en ont
parlé; sans même s'en être aperçus que l'écrit a été

0162
bonne. Le Voronof commençait à se
comparer à Claude Bernard. C'est un
personnage qui prétendait avoir trouvé le
secret de régénérer les hommes par une
certaine greffe... Vous avez été voir cela dans
les journaux. Le chaos où nous vivons
maintenant aura du moins l'avantage
que cette affaire, aux désagréables pour le Collège,
passera inaperçue, et que nous serons descriptivement
silencieux de toute acrobatie avec Voronof.

Affectueux respects,

A. Loisy